



Réf. Farde e-Assemblées : 2336042

N° OJ : 80

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/04/2020

Objet : "Maison(s) de Quartier - Centre d'animation sociale de quartier".- Subside : 25.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/43501 du budget ordinaire de 2020;

Considérant que la "Maison(s) de Quartier - Centre d'animation sociale de quartier" demande un subside de 25.000,00 EUR pour le Partenariat entre BOZAR et les Maisons de Quartier;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 25.000,00 EUR est octroyé au profit de la "Maison(s) de Quartier - Centre d'animation sociale de quartier".

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/43501 du budget ordinaire de 2020.

Annexes :